

Le Trésorier :

Emmanuel KOVARIK
5 en Séchon - Grusse
39190 VAL-SONNETTE
Tél. : 03 84 25 08 12
Mél : manukovarik@wanadoo.fr



Grusse, le 17 Février 2022

Appel à cotisations 2022

Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

Avec l'invitation à notre assemblée générale du 03 mars est joint comme chaque année l'appel à cotisations.

Nous vous espérons nombreux à venir assister et participer aux échanges de l'AG et souhaitons que l'année 2022 soit riche en rencontres constructives !

Merci d'envoyer sans tarder votre cotisation (ou de la régler lors de l'assemblée générale).

Au nom du GAB je vous remercie pour votre contribution et vous transmets mes meilleures salutations.

Emmanuel Kovarik

Mode de calcul pour votre cotisation 2022 :

- Part fixe "de base" : 50 € par exploitant(e), associé(e) et conjoint(e) collaborateur(trice)
- + part proportionnelle :
 - 1,10 € / ha d'herbe ou de SCOP
 - 4 € / 25 ruches pour les apiculteurs
 - 11 € / ha de production végétale spécialisée (viticulture, arboriculture, maraîchage, PPAM)
 - 11 € / actif pour les producteurs "sans terre" (élevage d'escargots, production de champignons...)



GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES DU JURA - Cotisation 2022 -

Je soussigné.....

Représentant la société.....

Située à

Courriel : Tél :

OUI, j'adhère au GAB du Jura

Je verse la cotisation 2022 d'un montant de :	Quantité	Coefficient multiplicateur	Montant
Part fixe : nombre d'associés		X 50 €	
Part variable : surface en herbe ou SCOP		X 1,10 € / ha	+
Part variable : surface en viticulture, arboriculture, maraîchage, PPAM		X 11€ / ha	+
Part variable apiculture : nombre de ruches		X 4 € / 25 ruches	+
Autres : escargots, champignons...	Nombre d'actifs :	+ 11 € / actif	+
1ère année d'adhésion (installation ou conversion) : réduction globale de 50%			-
Le montant de ma cotisation 2022 s'élève à un TOTAL de : (en lettre)			= €

Date :

Signature :

Papillon à retourner avec votre règlement au trésorier, merci !

Un reçu vous sera adressé sur simple demande (par courriel de préférence), merci d'indiquer votre adresse !



Face à l'enjeu du renouvellement des générations agricoles, Interbio Franche-Comté se mobilise pour accompagner au mieux les agriculteurs/trices souhaitant transmettre leurs fermes bio. Afin de connaître les potentielles fermes à céder dans les prochaines années et d'en informer les porteurs de projets, mais aussi de comprendre vos besoins et souhaits, nous vous proposons de répondre à un court questionnaire (5 min) via : <https://framaforms.org/recensement-des-futurs-cedants-en-agriculture-bio-1634896415>

Merci par avance de votre participation et un grand merci aux producteurs bio ayant déjà répondu !

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter Marion Grandmougin d'Interbio :
marion.grandmougin@agribiofranchecomte.fr ou 06 17 68 96 72.

Vous pouvez, en vertu du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25 mai 2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès du GAB du Jura (en envoyant un courriel à : gabdujura@agribiofranchecomte.fr)

" Acceptez-vous que vos coordonnées soient transmises à notre partenaire, l'association "**Interbio Franche-Comté**" ? "

- Oui
- Non

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire : **GRPT DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES**

Adresse : CHEZ M KOVARIK EMMANUEL
GAB DU JURA –
5 EN SÉCHON - GRUSSE
39190 VAL-SONNETTE

Domiciliation :

Crédit Agricole, agence LONS MARJORIE

Code Banque : **12506**

Code Guichet : **39038**

Numéro de compte : **40423901000**

Clé RIB : **34**

IBAN : **FR76 1250 6390 3840 4239 0100 034**

(International Bank Account Number)

Code BIC - Code SWIFT : **AGRIFRPP825**

(Bank Identification Code)

Le Règlement peut également se faire par chèque, à l'ordre de : GAB du Jura

À renvoyer par courrier au trésorier du GAB (adresse ci-dessus).

Un reçu vous sera adressé sur simple demande (par courriel de préférence), merci d'indiquer votre adresse.